

**Avis adopté**

Séance plénière du 13 janvier 2026

**« Anticiper et prévenir les risques liés au *changement climatique* pour les infrastructures »**

**Déclaration du groupe CFE-CGC**

La CFE-CGC souhaite saluer la qualité et l'ambition de ce projet d'avis, qui met en lumière un enjeu fondamental pour notre pays.

Les infrastructures quel que soit leur nature ne sont, en effet, pas que de simples ouvrages techniques. Elles sont le socle de la continuité économique, de la cohésion territoriale et du quotidien de nos concitoyennes et concitoyens. Ce patrimoine stratégique est cependant aujourd'hui fragilisé par une double réalité : une dette grise issue de décennies de sous-investissement et une exposition croissante à des aléas climatiques plus fréquents, plus intenses et plus coûteux.

Pour la CFE-CGC, ce constat appelle une réponse claire : il faut impérativement sortir d'une logique de gestion de crise pour entrer résolument dans une culture de l'anticipation et de la prévention. Prévenir coûte moins cher que réparer, mais surtout, prévenir protège les territoires, les populations et les salariés qui assurent chaque jour la continuité des services essentiels.

Aussi, nous partageons pleinement l'approche systémique portée par cet avis. Le changement climatique impose une gouvernance intégrée, lisible, coordonnée, capable de donner une vision de long terme aux décideurs publics comme aux acteurs économiques et sociaux.

Cet avis rejoint également un enjeu central pour la CFE-CGC : celui de l'innovation, du travail et des compétences. L'adaptation des infrastructures repose sur l'ingénierie, l'expertise, la maintenance, la capacité d'innovation. Elle suppose d'investir massivement dans les compétences, la formation initiale et continue, et dans une maîtrise d'ouvrage publique et privée forte. Elle suppose aussi de prendre pleinement en compte l'évolution des conditions de travail, notamment face aux épisodes de chaleur extrême, afin de garantir la santé et la sécurité des salariés.

La transition écologique ne peut être ni improvisée ni punitive. Elle doit être maîtrisée, fondée sur la science, sur des solutions ambitieuses, et sur le dialogue social. À ce titre, la participation des salariés, de leurs représentants et de la société civile est un levier indispensable de réussite.

Enfin, la question des financements est déterminante. L'effort à consentir est important, mais il constitue un investissement pour l'avenir, créateur d'emplois qualifiés, de valeur ajoutée et de résilience collective.

Pour toutes ces raisons, **la CFE-CGC soutient et votera en faveur de cet avis**, qui trace une voie exigeante mais responsable pour préparer nos infrastructures et notre pays aux défis climatiques à venir.